



Bulletin des membres

Vol. 7 | 31 mars 2023

Les membres de l'ACNB peuvent désormais économiser sur le stationnement à l'aéroport



C'est officiel ! Nous sommes heureux d'annoncer que l'ACNB vient de s'associer à Park'N Fly pour offrir à ses membres un rabais sur le stationnement à l'aéroport !

Profitez de prix réduits dans tous les Park'N Fly du Canada (Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Toronto, Montréal et Halifax) pour tous les voyages d'affaires et de loisirs. Des réservations seront nécessaires afin de bénéficier des tarifs réduits dans toutes les villes à l'exception de Halifax.

Code
1134702



Commencez à économiser dès aujourd'hui ! Visitez le [site web](#) de Park'N Fly pour plus de détails.

Rappel de l'AGA

L'assemblée générale annuelle de cette année aura lieu dans moins de deux mois ! Vous avez jusqu'au **25 mai 2023**, à 16h30 HNA, pour envoyer vos questions à notre bureau à officemanager@canb.ca afin qu'elles puissent être présentées lors de l'AGA du 29 mai.

De plus, nous sommes heureux de pouvoir enfin partager avec vous le lien pour l'AGA hybride ! Vous pouvez assister à l'AGA par Zoom ou en personne. N'oubliez pas que vous devez vous inscrire pour les deux options.

Pour participer en personne, envoyez votre nom et votre numéro de licence par courriel à generalinfo@canb.ca. Pour participer virtuellement, inscrivez-vous via Zoom en cliquant [ici](#).



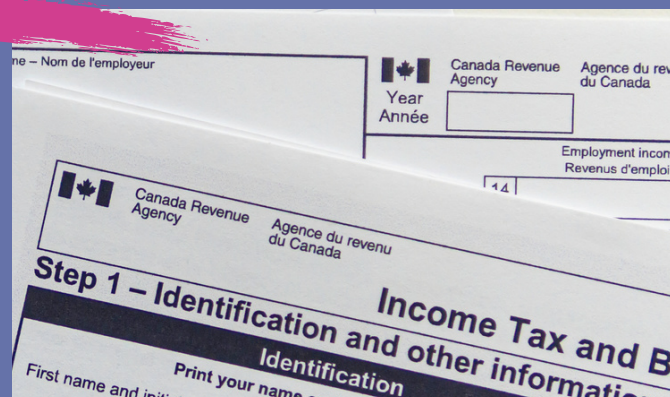


La saison de l'impôt sur le revenu

La saison de l'impôt sur le revenu approchant à grands pas, assurez-vous d'être prêt et d'avoir tous les documents pertinents en main.

Si vous ne parvenez pas à retrouver votre reçu de licence, contactez-nous à generalinfo@canb.ca et nous vous enverrons une nouvelle copie.

Le saviez-vous ? Le coût de votre licence peut être déduit de votre déclaration de revenus en tant que dépense !



Réservez la date - Cosmétologues unis !



Du 23 au 25 septembre 2023, joignez-vous aux associations de cosmétologie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour une célébration unique de la cosmétologie en Atlantique à Moncton, au Nouveau-Brunswick !

Au cours de ces trois jours, les participants pourront assister à des cours et à des activités de développement professionnel, participer à des concours, à des ventes de produits, à des collaborations dans le domaine de la cosmétologie et bien plus encore. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Réservez dès aujourd'hui votre nuitée à l'hôtel Delta Beausejour de Moncton en cliquant [ici](#). Restez à l'écoute pour plus d'informations !



C'est votre affaire : l'impact de la violence conjugale/entre partenaires intimes sur le milieu de travail



Est-ce que vous considérez la violence conjugale/domestique comme un problème en milieu de travail? Sinon, réfléchissez-y plus longuement! La violence conjugale/domestique ou entre partenaires intimes coûte aux employeurs 890\$ million par année au Canada (20\$ million au Nouveau-Brunswick). À ceci, il faut ajouter qu'un employé canadien sur trois a vécu de la violence domestique/conjugale, dont plus de 80% de ceux-ci disent que leur performance au travail a été affectée négativement.

Le 24 avril de 11h00 à midi, le comité sur la VC/VPI : c'est votre affaire offrira une présentation au sujet de C'est votre affaire - une trousse d'outils sur la violence conjugale et entre partenaires intimes pour les milieux de travail.

Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.

La présentation offrira l'opportunité de:

- Se renseigner et se sensibiliser davantage sur l'impact de la violence domestique ou entre partenaires intimes (VC/VPI) sur le milieu de travail;
- Apprendre où l'on peut trouver les renseignements à propos de vos droits et vos responsabilités en tant qu'employé/employeur en lien avec la VC/VPI;
- Apprendre comment aider à créer un environnement plus sécuritaire et plus positif;
- Apprendre à développer des outils pratiques pour aider à soutenir les employés et les collègues qui peuvent être affectés/touchés par la VC/VPI.





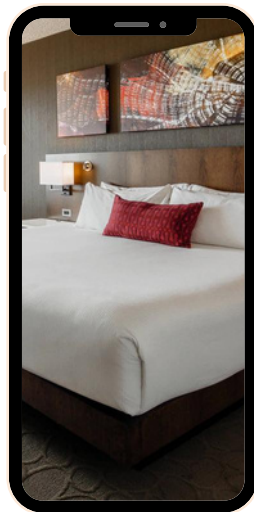
Bulletin des membres

Vol. 7 | 31 mars 2023

La question du mois

Jusqu'à la célébration Cosmétologues unis en septembre de cette année, nous vous encourageons à envoyer vos réponses aux questions de chaque mois pour participer à un tirage au sort et avoir une chance de gagner votre chambre ! Envoyez simplement votre réponse à generalinfo@canb.ca

La question de ce mois-ci est la suivante :
Après le 1er juin 2023, de combien de jours disposerez-vous pour effectuer le paiement du renouvellement de votre licence sans encourir de frais de pénalité ?



Renouvellement de licence

Le renouvellement de votre licence est imminent ! N'oubliez pas de surveiller votre boîte aux lettres électronique, car le formulaire de renouvellement de votre licence vous sera envoyé à la mi-avril.

De plus, il est important de se rappeler qu'à partir du 1er juin 2023, vous n'aurez plus que **30 jours - et non plus 90 jours** - pour effectuer le paiement du renouvellement de votre licence sans encourir de pénalités.



Comment nous joindre

Bureau : 220 rue Whiting, Fredericton, NB

Téléphone : (506) 458-8087

Sans frais : 1 (800) 561-8087 (NB seulement)

Télécopieur : (506) 458-1354

Courriel : generalinfo@canb.ca